

Le Sorelois

Forté à domicile, on ville... Par la poste, \$2 par an pour le Canada et les Etats Unis...

Agents à l'étranger: H. H. Fisher, 19 rue de la Grange Batellière, Paris... W. B. P. Rowell & Co., 10, Sincere Street, New York...

4me. Année.

SOREL, VENDREDI, 9 FEVRIER 1883

No. 87.

Atelier de Relieure A. SORREL. Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il continuera comme par le passé à se charger de l'exécution de toutes espèces de reliure...

No. 78, RUE AUGUSTA. EN FACE DU BUREAU DE POSTE. Une visite à cet établissement conviendra le public de la qualité supérieure du travail et des conditions, faciles auxquelles il exécute les reliures de toutes sortes.

Reliure solide et élégante. Les ouvrages de luxe, les livres blancs, les brochures, les journaux, les revues, les magazines de poche, les très de musique, enfin toute espèce de livres reliés à bref délai et à 15 p. c. à meilleur marché qu'à Montréal.

Hotel Richelieu, J.B. DUROCHER, Propriétaire, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

Ce magnifique établissement offre au public confort, à des prix très réduits sous le couvert qu'on peut trouver dans un hôtel de première classe. Une superbe salle de billards se trouve à l'entresol et ne trouble en rien les voyageurs qui aiment la tranquillité.

Magasin nouveau!!! M. Francis Gelinias, qui a tenu magasin à St. Guillaume et aux Moulins de Pierreville, annonce à ses anciennes pratiques et au public en général qu'il a ouvert au

No. 47 RUE DU ROI, EN FACE DU MAGASIN DE M. Lactance Senecal.

Un magasin où l'on trouvera constamment un assortiment complet de GROCERIES, EPICERIES, PROVISIONS, VINS et LIQUEURS tous des articles de première qualité qu'il est bien disposé à vendre à bas prix.

AYANT ACHETE ARGENT COMPTANT Il défie toute compétition et recommander à tous ceux qui auront besoin de bons articles de ne pas acheter ailleurs avant d'avoir visité son nouvel établissement.

FRANCIS GELINAS, Sorel 25 Nov. 1881.

CONSUMPTION GUERI. Un ancien médecin retiré de la pratique active avait eu d'un missionnaire des Indes, la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, et de toutes les maladies de la gorge et du système respiratoire.

M. FINLAY ANCIENNE RUE DU GAZ. et qu'il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour la confection de chaussures de toutes sortes.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX DORES Habillements

BON MARCHÉ.

A. Paradis, Marchand-Tailleur.

prend la liberté d'annoncer au public qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin et que le stock qu'il a augmenté lui en permet de plus considérable et les plus variés qu'il y ait dans la ville, consistant en

TWEEDS, DRAPEAUX, COATINGS, et toutes autres étoffes pour habillements d'hommes.

Il est prêt à faire des habillements en tweeds, depuis \$6.00 en montant. Pardessus d'hiver depuis \$6.00 en montant. Pardessus d'automne depuis \$7.00 en montant. Pantalons depuis \$2.00 en montant.

Tous ces habillements sont faits à l'ordre et garantis. C'est le seul établissement de ce genre à Sorel. Les ouvriers sont les meilleurs que l'on puisse trouver pour la couture et le repassage.

On peut aussi se procurer à cet établissement des objets de mode variés, tels que Gilet, Collets, Chemises blanches, de ruzures et de flanelles, corps et culottes en colonnade ou mérinos, collets et poignets en caoutchouc.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX DORES. Près de L'HOTEL PICHE, VOISIN DE LA LIBRAIRIE HARDY, SOREL, ARTHUR PARADIS, Sorel, 4 sept. 1882.

HOTEL DE TEMPERANCE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un Hotel de Tempérance, dans la grande maison à trois étages, au coin des rues

GEORGE ET DE LA REINE, près de la traversée du Richelieu, où la table sera toujours chargée des meilleurs mets et les repas seront servis à toute heure. Les chambres à coucher sont nombreuses, grandes, bien aérées et bien montées.

F. B. E. BOURQUE, si-dévant propriétaire de L'HOTEL ROYAL VICTORIA, Sorel, 2 Mai 1882.

AVIS PUBLIC. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public la ville de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir une boutique de confection dans la maison située en arrière du magasin de

M. FINLAY ANCIENNE RUE DU GAZ. et qu'il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour la confection de chaussures de toutes sortes.

ALLEN'S LUNG BALISAM. Illustration of human lungs.

BAUME D'ALLEN. Strictement pur et inoffensif pour les plus délicats. DANS LES CAS DE PHTHISIE, il opère tellement comme un spécifique que "quatre vingt quinze" sur cent sont guéris permanentement, quand on suit rigoureusement les indications.

Perry Davis & Fils & Lawrence, SEULS AGENTS, MONTREAL, 19 Dec. 1882.

UNE BONNE CHANCE pour les personnes qui veulent acheter des VOITURES.

Voitures d'hiver. Toutes ces voitures sont faites dans les meilleurs ateliers et les matériaux employés sont de première qualité.

ELZEAR DROLET, Citas des rues Charlotte et Phéop, Sorel, Nov. 1882.

MORLINS A CORDELL. Le soussigné invite les personnes qui veulent acheter une bonne machine à coudre de se demander le trouble d'aller visiter son établissement d'aller ailleurs.

Barges à vendre. Deux bonnes barges neuves, chacune de 400 tonneaux, la C. Colomb et l'Hermine, sont offertes en vente.

ARTHUR RITTER ou au Bureau du Sorelois, Sorel, 7 Nov. 1882.

Déménagement. Les soussignés ont l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'ils viennent de transporter leur boutique de Ferblanteries au

NO. 10 RUE AUGUSTA, DANS LE MAGASIN CEDEMENT OCCUPÉ PAR M. DARCHÉ.

A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE. Et qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous ouvrages en Ferblanterie, Tôle, Tôle galvanisée. Toujours en stock toutes espèces d'ouvrages de ferblanterie en usage pour les familles.

A. GARCEAU, FILS & Co., NO. 10 RUE AUGUSTA, A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE, Sorel, 11 avril 1882.

L'auberge du Cheval Blanc. Le village de Saint-Firmin est situé au centre de la Vendée. Sur la place s'éleva une auberge qui porte le nom quelque peu ambigu d'hôtel du Cheval-Blanc.

Le maître de l'hôtel du Cheval-Blanc était étranger au pays. On se disait tout bas, aux vieillards du village, que ce citoyen Brassac était l'eston des bleus. Avez-vous de ces hommes simples et laborieux, Brassac se montrait irréprochable, prévenant, la citoyenne Brassac était la digne épouse de l'hôtelier.

Dupuis quelque temps l'abbé Guyader n'allait plus se prosterner. On le voyait chaque jour dans l'église et sous sa chape, il donnait des leçons aux petits enfants, prenait place au confessionnal, bénissait les nouveaux nés et accompagnait à leur dernière demeure ceux que Dieu appelait à lui.

Un sous-officier commandant un détachement de dix grenadiers était arrêté au carrefour de la forêt de Saint-Firmin. Le sergent interrogea sa montre d'argent et dit à demi-voix:

Les bleus valaient mieux qu'on ne l'a dit, et ceux qui commendaient le sergent Melher, grenadier de la 20e demi-brigade, se montraient en toute circonstance fort aimables pour les ci-devant.

Chien de métier dit un grenadier en voyant dix ou douze soldats pour arrêter un eul!

Silence! fit le sergent Malher. Minuit sonnait à l'horloge du village. Bientôt après le détachement tout entier occupait le feu pétillant qui éclairait la chambre principale de l'hôtel du Cheval-Blanc.

Assis sur des bancs, les grenadiers, les uns divisant pensifs les autres indifférents.

Assis sur des bancs, les grenadiers, les uns divisant pensifs les autres indifférents.

Le tout A BON MARCHÉ. Une visite est respectueusement sollicitée à la Boutique de A. GARCEAU, FILS & Co., NO. 10 RUE AUGUSTA, A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE, Sorel, 11 avril 1882.

Ce disant, la mégère s'éloigna, une lanterne en main, car la nuit était noire. Brassac se coucha, et la tête sur l'oreiller, se prit à songer en accompagnant chaque plainte de gros râles plaintifs, de blasphèmes et des refrains les plus cyniques.

La citoyenne Brassac, après quelques minutes d'hésitation, se dirigea rapidement vers une vaste ferme à l'extrémité de la paroisse. Des aboiements formidables attirèrent les gens de la ferme.

Un quart d'heure après, la porte du Cheval-Blanc s'ouvrit, et l'abbé Guyader se voyait entouré de soldats républicains.

Un sous-officier commandant un détachement de dix grenadiers était arrêté au carrefour de la forêt de Saint-Firmin.

Les bleus valaient mieux qu'on ne l'a dit, et ceux qui commendaient le sergent Melher, grenadier de la 20e demi-brigade, se montraient en toute circonstance fort aimables pour les ci-devant.

Chien de métier dit un grenadier en voyant dix ou douze soldats pour arrêter un eul!

Silence! fit le sergent Malher. Minuit sonnait à l'horloge du village. Bientôt après le détachement tout entier occupait le feu pétillant qui éclairait la chambre principale de l'hôtel du Cheval-Blanc.

Assis sur des bancs, les grenadiers, les uns divisant pensifs les autres indifférents.

Assis sur des bancs, les grenadiers, les uns divisant pensifs les autres indifférents.

Le tout A BON MARCHÉ. Une visite est respectueusement sollicitée à la Boutique de A. GARCEAU, FILS & Co., NO. 10 RUE AUGUSTA, A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE, Sorel, 11 avril 1882.

FEUILLETON No. 17

GENEVIEVE GALLIOT PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIEME PARTIE

UN MARIAGE SECRET. V. UN LACHE (Suite)

Mon Dieu! que veut dire cela? s'écria le duc. Na, vous inquiétez de rien, monseigneur, je suis ce que c'est, répondit Lapians.

Et comme Philippe allait l'interroger il ajouta vivement: Monseigneur! monseigneur! ce n'est point le moment des questions! Si vous voulez en finir cette nuit, laissez-moi.

La chape nous favorise monseigneur! s'écria-t-il. N'est-ce point un piège?... demanda le duc.

Non, monseigneur, répondit Lapians, c'est un culbri voilà tout!

Aussitôt après le départ de M. de Lamballe, Geneviève s'était enfoncée de nouveau dans une rêverie aussi profonde que celle qui avait précédé l'arrivée de son mari.

Et voici que soudain ce rêve allait se réaliser peut-être!

Geneviève se jeta à genoux et remercia Dieu ardemment, sinon du bonheur qu'il ne lui avait pas encore donné, au moins de l'espérance qu'il lui permettait.

Mettez-y un peu de jus de citron, sans sucre, répondit Geneviève. Norine sortit, sans que sa maîtresse eût remarqué à quel point elle était pâle et combien d'égarment exprimaient ses regards.

Elle revint au bout d'une minute, apportant sur un plateau de vermeil un verre en cristal de Bohême, rempli jusqu'aux bords.

Madame de Saint-Paer prit le verre et l'approcha de ses lèvres. Norine fit un geste brusque pour arrêter ce mouvement.

Il était déjà trop tard, Geneviève avait bu. Norine se retira à pas lents et incertains.

Madame de Saint-Paer, se trouvant de nouveau seule, quitta le sofa sur lequel elle était assise et se dirigea vers une hape placée dans une des angles du salon.

Elle laissa ses doigts gracieux et légers courir sur les cordes de l'instrument et elle chercha le prélude d'un air que le prince aimait; mais on eût dit que les cordes étaient mouillées et que les doigts rebelles de Geneviève refusaient d'obéir à la volonté qui les dirigeait.

En même temps, un engourdissement progressif figeait le sang dans les veines de Geneviève, et une sorte de brouillard opaque s'étendait devant ses regards.

Mon Dieu! se demanda-t-elle avec effroi, qu'ai-je donc?... on dirait que je vais mourir!

Épouvantée par cette pensée sinistre, brillant comme un point lumineux au milieu des brumes qui commençaient à obscurcir son intelligence, elle quitta le salon et se dirigea vers sa chambre à coucher.

Arrivée au bas de l'escalier, les forces lui manquèrent tout à fait. Elle voulut appeler au secours, mais sa voix était si faible qu'elle ne fut point entendue.

Elle comprit qu'elle allait rouler sur les dalles et s'y briser front-à-front, et faisant un suprême effort, elle parvint à gravir les marches et à arriver jusqu'à sa chambre.

Là elle se jeta tout habillée sur son lit, et à peine sa tête avait-elle touché l'oreiller que déjà elle était en proie à un sommeil lourd et profond.

Vers les neuf heures du soir, ainsi que Lapians l'avait annoncé au duc d'Orléans, un homme à la livrée de Penthièvre et à la mine effarée, était venu annoncer au valet de chambre de Geneviève que son frère Champagne se mourait à Paris.

Ce domestique perdit la tête et partit à l'instant même, sans en demander la permission et sans songer seulement à prévenir de son départ.

A neuf heures et quart, Norine entra au salon afin d'y prendre les ordres de sa maîtresse. Le salon n'était pas éclairé et Geneviève ne s'y trouvait pas.

Norine, le cœur serré par un pressentiment funeste, monta au premier étage où la jeune femme gisait sur son lit, plongée dans un sommeil semblable à la mort.

Norine l'appela à deux reprises, Geneviève ne répondit point. Norine appuya sa main sur le cœur de sa maîtresse, il lui sembla que ce cœur ne battait plus, et que le corps se refroidissait pas degré.

(Suite sur la 4ème page.)

Le Sorelois.

VENDREDI, 9 FÉVRIER 1883.

UN CURIEUX ARTICLE.

Notre confrère de la Rue George, dans son numéro de mardi a publié un article que nous ne pouvons laisser passer sous silence. Va la longueur de cet écrit, qui est divisé en onze chapitres, nos commentaires seront relativement courts.

Chapitre premier; il est tout court. "Nous recevons, dit l'auteur en question, de nombreuses lettres d'adhésion d'hommes marquants de toutes les opinions."

De toutes les opinions! Voilà quatre mots qui nous ont laissé songeur. Qu'entendez-vous par ces paroles? C'est un mystère que l'église ne nous enseigne pas de croire sans comprendre.

Chapitre second. Une lettre, et quelle lettre! C'est un vieil avocat qui l'écrit, paraît-il. Tiens, tiens! Écoutons-le parler. "Je vous transmets \$2.00 pour le prix de mon abonnement pour une année."

"La corruption a fait tant de progrès dans notre chère patrie, que sous ceux qui tentent de la faire disparaître sont bien vilipendés, et tant qu'il y aura une bribe de la fortune publique à dilapider, vous serez battu par toutes les mauvaises passions."

Pauvre peuple! Gouverné par des voleurs, que tu es à plaindre! Et dire que tu ne t'aperçois pas que l'or t'enlève le plus beau de ton patrimoine. Allons, déploie tes ailes et vole dans les régions aériennes de l'air éthérée.

Mais, voici le plus beau de l'affaire: "Le peuple a été égaré par l'émulsion du clergé dans la politique et par la corruption pratiquée par nos hommes publics. Le clergé s'aperçoit qu'il a fait fausse route: IL S'EST ARRÊTÉ, SANS RIEN RETRANCHER, IL A COMPRIS LES DANGERS DE LA SITUATION ET A PEUR D'ÊTRE PAYÉ LA FAÇON. CE QU'IL CRAINT, C'EST D'ÊTRE RÉDUIT AU RÉGIME DES BONNES AMES QUI FONT PÉNITENCE POUR GAGNER LE CIEL; IL ADORE LES BIENS ET LES HONNEURS DE CE MONDE; IL LUIEN COUTE BEAUCOUP DE S'ABSTENIR, MAIS IL CROIS QU'IL N'IRA PAS PLUS LOIN, IL A FAIT ASSEZ DE MAL À NOTRE PATRIE."

Que dites vous de cet entrefilet, lecteurs? Notre clergé, si bon, si dévoué, si charitable, qui adore le veau d'or! qui se prosterne devant l'argent et les hommes de ce monde! Et l'on ose proclamer "patriote" l'auteur de semblables colomnies! On assimile nos évêques et nos prêtres aux brocanteurs politiques et le commentateur de cette lettre se contente de dire: JE NE PARTAGE PAS L'OPINION DE MON CORRESPONDANT SUR CETTE QUESTION. En vérité, c'est plus que de l'audace, c'est du

cynisme. S'il y a un clergé au monde qui mérite le respect, c'est le nôtre; qu'on le sache une fois pour toutes. Les protestants eux-mêmes l'admettent; il n'y a que des catholiques de contrebande pour prétendre le contraire. Il est malheureux que de pareilles éducatrices trouvent des journaux complaisants pour les reproduire. Quel mal a-t-il donc fait notre clergé? Aux jours de crise, c'est lui qui a sauvé la nationalité canadienne-française. Nous devrions au moins lui en être reconnaissants. Aujourd'hui comme autrefois, le prêtre est le premier citoyen de sa paroisse; et si Dieu a cru qu'il pouvait lui confier le soin des âmes, à plus forte raison le peuple, qui à foi en ses ministres, peut-il aller les consulter et doit-il suivre ses avis. Si un homme confie le plus précieux de son bien à un intendant, a fortiori lui donnera-t-il l'administration des affaires secondaires.

Le correspondant traite notre population d'hebété. Cette insulte est trop naïve pour qu'on ait le besoin de la relever. Avec une couple de correspondances de cet acabit, le journal en question obtiendra un véritable succès... de fou-rire et de ridicule.

Le quatrième chapitre est consacré à Papineau, ainsi que le cinquième. Ce grand homme ne s'est illustré que lorsqu'il a fui. Il est temps que l'échafaudée de 37-38 soit réduite à ses justes proportions. Ce ne fut pas une révolution, ce fut l'œuvre de gens avides de popularité. Quand on voudra discuter la question sérieusement, nous sommes prêts. Nous possédons déjà un drame intitulé: Papineau. Le but de l'auteur était de glorifier ce grand homme; il a parfaitement réussi en le montrant sous un jour ridicule. Que Dieu lui ait pardonné l'article de la mort, nous l'espérons, la charité nous oblige même à le croire. Mais on ferait mieux de ne pas soulever cette question.

Les huitième et neuvième chapitres sont vraiment cocasses. Le commentateur de la lettre y parle de Lamartine, dont il aurait acheté les œuvres de la corporation de Sorel qui les aurait fait vendre en paiement de taxes dues; de services rendus à notre ville, d'ingratitude, etc. En vérité, qu'est-ce que Lamartine et notre corporation ont à voir dans le litige en question?

Terminons en disant que ce fameux article a été la fable et la risée de toute la ville et qu'il n'en fait pas plus pour faire passer un homme à la postérité.

Et le Jugement?

Nous voulons parler de la contestation de l'élection de Berthier. Nos amis les libéraux avaient juré leurs grands dieux, par les mânes de Guibord et la plume de Cyprien, que jamais de sa vie M. Cuthbert n'irait s'asseoir sur les banquettes des députés. Hélas! trois fois hélas!!! la session s'ouvrait hier à Ottawa et M. Cuthbert se trouvait à son poste. Il s'écriait: "A-t-on vu pareille audace de sa part, s'écriaient en chœur nos braves amis les libéraux? Lui qui va être dés-qualifié!" Halte-là, sil vous plaît; ce jeu se fait à deux et le jugement n'est pas encore rendu. Vous connaissez le proverbe? un jugement est aussi incertain que l'amour d'une femme ou une course de chevaux. Nous en avons connu de ces gens qui s'en allaient au palais de justice pleins de confiance et qui s'en revenaient tout penauds. Prenez-y d'avance garde que la preuve n'est pas rabla, allez. Voyons, un peu de patience, quatre ou cinq années... et vous serez... satisfait.

L'hon. M. Proulx, conseiller législatif, qui a été sérieusement malade, a pris son siège mardi

ACTUALITES.

A Québec, le projet de loi imposant une taxe de 15 centins par jour sur les municipalités pour l'entretien de chaque prisonnier, a été voté lundi soir.

Étrangetés de la politique! Dans un comté d'Ontario, ce sont les deux frères, deux MM. Robillard, qui se présentent l'un contre l'autre: l'un libéral, l'autre conservateur.

L'hon. M. de Bourcheville a laissé Québec pour Ottawa, armes et bagages. On lui prête l'intention d'abandonner définitivement le Conseil Législatif pour le Sénat.

L'élection du Maire de Montréal prend les proportions d'une lutte de races. Les Canadiens français présentent M. Baandry l'ancien Maire et les anglais, M. Balmer.

On a déjà dit que M. Sénécal était propriétaire de huit journaux. Le Monde assure qu'il n'a d'intérêt que dans trois journaux; dans l'un il possède la plus forte partie des actions à titre de capitaliste, sans aucunement se mêler de ce qui touche à la rédaction; dans l'autre, il est actionnaire pour un chiffre assez élevé mais à titre d'ami personnel des propriétaires seulement; dans le troisième, tout ce qu'il a d'engagé, ne dépasse point deux cents piastres, voilà tout.

Il semble décidément n'y avoir pas de limite, dit le Star, aux grands et importants projets avec lesquels M. Sénécal est devenu si familier. On rapporte aujourd'hui sur la meilleure autorité, qu'il est devenu le propriétaire de la compagnie de sucre de betterave Pioneer, par l'entremise de la banque des Townships de l'Est, et aussi qu'il va très prochainement acheter de M. Arthur Prevost et autres intéressés, l'Union sucrière de Berthier. M. Sénécal ferait ces acquisitions, dit-on, pour le compte de la nouvelle compagnie française pour laquelle il demande en ce moment une charte.

Le conseil de l'instruction publique, à sa dernière séance, samedi, a témoigné de son entière satisfaction à propos de la déclaration faite par M. Mousseau et ses collègues concernant l'éducation.

Nous croyons savoir aussi que des évêques ont félicité M. Mercier de l'affirmation de principes qu'il a faite dans son discours sur l'abbé.

Le premier ministre et messieurs Wurtelle et Lynch ont discuté avec les membres des comités catholique et protestant la question du fonds de retraite des instituteurs.

Le comité protestant serait, dit-on, favorable à l'abolition de ce fonds. Le comité catholique ne s'est pas prononcé sur ce sujet dont l'étude a été confiée à un sous comité.

L'esprit de nos députés, dit le Nouvelliste:

Un député présente un projet de loi pour modifier certaines dispositions concernant la commune de la Baie du Febvre.

M. Marchand (sérieusement). Ce n'a aucun rapport, n'est-ce pas, avec la commune de Paris. (Rires.) M. Faucher—Non! mais avec le faubourg St-Antoine.

Un député s'efforce de démontrer, à grands renforts de mots, que dans le comté qu'il a l'honneur de représenter, les côtes sont drues comme monches et escarpées.....

"Mettez-les sur le long, lui cria un membre de la gauche."

Un troisième ne parle que des pêcheries et de la pêche sur mer. UN DÉPUTÉ.—Et les pêcheries sur terre, vous n'en dites rien!

L'Électeur de lundi publie en premiers Québec une analyse du discours fait par M. Joly à la séance de vendredi dernier. L'intention de M. Joly était de bien faire comprendre surtout qu'il est parfaitement d'accord avec M. Mercier, et, conséquence naturelle, que la Patrie en se servant de son nom pour l'opposer à celui du député de St-Hyacinthe, agit d'une manière déloyale.

Voici la conclusion du discours tel que le donne l'Électeur: "Nous sommes les représentants

du parti libéral dans l'Assemblée législative de la province de Québec. Nous avons unanimement et après mûre délibération choisi le député de St-Hyacinthe comme notre chef et nous avons le droit, et c'est notre devoir de demander au parti que nous représentons ici, de se joindre à nous, pour l'encourager et le soutenir sans arrière-pensée, dans la tâche difficile et pénible que nous lui avons imposée, malgré lui."

C'est comme disait quelqu'un, un beau pense-y bien pour les chefs et le menu fretin de la nouvelle "Association libérale de Montréal."

CONSEIL-DE-VILLE.

Séance du 6 Février 1883.

Présents M. le Maire au fauteuil, A. Germain, Ecr., et MM. les Conseillers Tailon Boucher, Paul Hus, Lamoureux, Saxton, Beauchemin, Denis et D. Guévremont.

Le rapport de la dernière séance est lu et adopté. Plusieurs lettres sont lues et renvoyées aux différents comités.

Parmi ces lettres il s'en trouve une du Révérend Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes demandant une réduction sur le prix du gaz pour cette institution.

M. le Conseiller Beauchemin propose secondé par M. le Conseiller Paul Hus, que le gaz soit fourni à toutes les écoles publiques de cette ville pour \$1.00 du mille pieds. Adopté à l'unanimité.

Une discussion s'élève ensuite à propos de la nomination d'un juge de paix relatif par la corporation. Cette nomination est déclinée par un vote 6 contre 2.

Il est ensuite proposé par M. le Conseiller Tailon secondé par M. le Conseiller Saxton: "Qu'il est opportun d'attirer l'attention du gouvernement sur l'urgence de construire en cette ville des bureaux publics comme il y en a dans des localités moins importantes que la ville de Sorel. Que cette ville a droit d'avoir de tels bureaux publics et une bâtisse convenable à cette destination et bien adaptée aux besoins publics. Que ce Conseil supplie le Député de Richelieu aux Communes de travailler de concert avec ce Conseil pour obtenir tels bureaux publics; Qu'aux fins susdites une délégation nommée par ce Conseil se joindra à une délégation des citoyens de la ville à être nommée en assemblée publique pour se rendre à Ottawa le plus tôt possible et s'efforcer d'obtenir du gouvernement la décision de construire ces bureaux publics en la ville de Sorel dès cette année.— Adopté.

M. le Maire et MM. les Conseillers Tailon, Beauchemin et Boucher sont nommés délégués à cet effet. Et le Conseil s'ajourne.

Le combat contre Dieu.

Au commencement de l'année 1882, dit la Semaine religieuse de Toulouse, M. Gambetta, alors président du conseil des ministres, aspirait à ressaisir le dictateur.

Pour cela, il lui fallait reviser la Constitution; et, toujours courtois des passions mauvaises, il préparait des partis à cette idée, en proposant la suppression des prières publiques que l'Assemblée nationale avait inscrites en tête de la loi fondamentale.

A cette occasion, le champion courageux de toutes les nobles causes, M. Gabriel de Belcastel, qui avait concouru principalement, comme député de la Haute Garonne, à l'inscription des prières dans la Constitution, adressa, dans les journaux, à M. Gambetta, une lettre délicate.

Les paroles de défenseur inspiré de la prière ont été, à l'heure actuelle, l'impopularité d'une prophétie. Les voici:

"Aujourd'hui disait-il, monsieur le président du conseil, vous jetez, avec un dédain jaloux, le reniement éternel sur le nom de Dieu, qu'une assemblée nationale avait gravé dans la constitutionnelle. Vous rayez d'un trait de plume ce nom que, durant soixante siècles, et sous tous les cieux du globe, l'humanité a respecté; et la tête baissée,

"Prenez garde! Vous pouvez expulser Dieu d'une constitution qui va mourir, vous ne l'expulsez jamais du gouvernement du monde.

"A l'heure même où vous signifiez le vote, il compte les semaines de votre pouvoir décliné.

"Vous tombez comme les anges, plus bas que d'autres, et longtemps après que vous serez tombé, l'Eglise immortelle, debout sur les cendres des ennemis de Dieu, célébrera triomphalement des sacrifices réparateurs de l'apostasie nationale, que vous avez tenté d'accomplir en passant."

M. Gambetta, léché pitoyablement par le nord dans la même année, a vu se réaliser sans délai cette étonnante prophétie, et le "cléricisme," qu'il croyait enterré, est debout sur sa tombe.

Les quatre.

Thibeau, Beaudry, Geoffroy et Bienville veulent se battre: Il paraît qu'ils se sont mis quatre, Contre monsieur Mercier, dit-on.

Les officiers de Malborough Formont, je crois, le même nombre; Trois portent sa dépouille sombre; L'autre ne portait rien du tout.

Par un contraste singulier, De ces quatre pas un seul n'ose Porter seulement quelque chose Contre leur ennemi Mercier.

Par exemple, le Sénateur Que l'on prenait pour un Hércule, Ne s'est montré que ridicule, Dans le plus fort de sa fureur,

Je puis bien trahir un secret, Dit le Sénateur en colère, Puisqu'en affirmant le contraire Monsieur Mercier l'a déjà fait."

Pour trouver ce raisonnement, Il fallait toute la logique De cet orgueilleux empirique Qui fait loi pour M. Beaudry.

Ce dernier, qui, depuis trois ans, Tient l'emploi de thuriféraire, Flairant là quelque gain à faire, Couvre cela d'un peu d'encens.

Geoffroy, chevalier sans peur, Oui, sans peur, sinon sans reproche, Veut bien, afin que rien ne cloche Faire l'office d'écuyer.

Il dirige le mouvement Dans chaque occasion critique; C'est le vrai mentor de la clique, Qui se plie à son sentiment.

Et Bienville, le Matador Lorsque le moment est propice, Entre adroitement dans la lice, Comme un souple toréador.

Il a mission d'émouloir La population entière, Commencant par le ministère Pour, de là, ne pas s'arrêter.

Le voyez-vous flamberge au vent Frappant d'estoc, frappant de taille? S'il faut qu'il perde la bataille, J'en serai bien surpris vraiment.

"Il le perdra" dit un matif "Regardez l'arme qui flamboie! Hélas! n'est qu'une plume d'oie, "Trop légère en sa lourde main."

Fait donc croire qu'on a raison? D'affirmer que pas un dus quatre? Ne porte d'arme pour se battre, Hormis une plume d'oison.

Mais, je songe en mettant au net Cet évanouement d'éritoire Que Bienville pourrait bien croire Que je viens de faire un sonnet. O. T. LAUZ. Montréal, 3 février 1883.

Election de Nicole.

M. Dorais a été élu par une majorité de 241 voix. Voici un état complet de la votation dans les 17 paroisses du comté:

Table with 2 columns: Paroisse, Voix. Includes St-Grégoire (166), Ste-Angèle (40), St-Wenceslas (23), St-Pierre (143), Béancourt (22), Gentilly (12), Nicolet (40), Ste-Eulalie (36), Ste-Sophie (17), Ste-Marie (9), St-Léonard (23), St-Samuel (36), St-Célestin (47), Ste-Grégoire (82), Ste-Monique (90), Ste-Perpétue (43), Ste-Brigitte (54).

Majorité pour M. Dorais... 241

Fête au Collège de Montréal.

Dimanche dernier 4 courant était grand jour de fête à cette institution, on y faisait l'inauguration de la nouvelle chapelle et on célébrait la fête de la Purification, fête patronale du Collège. A cette occasion le chœur a chanté la belle messe de Millard, MM. Chs. Leblanc ainsi que M. J. N. Arthur Beaudry, tenor soliste du chœur de Gesù avaient bien voulu prêter leur concours.

Les principaux soli de la Messe ont été rendus par MM. Ouellette, Soprano, Gingras, Alto, E. Laforce, Ecol, J. N. Arthur Beaudry, Ténors, (ce dernier est bien connu du public sorelois) et E. Guillemette. Basse. Nous devons des félicitations au Rév. M. Schlickling, maître de Chapelle, pour le succès qui a couronné ses travaux à la préparation et l'exécution de cette belle messe. A Vêpres le Révérend M. Colin P. SS. fit le sermon de circonstance. Au salut le chœur chanta l'"Ave Maria" de Th. Dubois, et le grand "Tantum Ergo" de Lambillon. En somme la fête a été splendide.

LE PARTI LIBERAL.

Les dépêches de Montréal nous apprennent que le parti libéral est complètement divisé. Les anciens réformistes canadiens-français se sont séparés de M. Mercier et de ses amis et ont formé une association connue sous le nom de Association libérale de Montréal, dont le but sera de réunir les forces du parti lorsque le besoin s'en fera sentir.

La première réunion a eu lieu vendredi, et voici quel a été le résultat des élections: Ont été élus officiers de l'Association:

Président, C. A. Geoffroy; Vice-président, F. L. Beique; Trésorier, Hon. J. R. Thibeau; Secrétaire, Edouard Beausé.

COMITÉ EXÉCUTIF: Jacques Grenier, H. Beaupré, F. O. Rinfret, Joel Ledue, Louis Tourville, Edmond Laroche, P. H. Roy, L. C. Leboeuf, O. Robert, Raymond Préfontaine, J. E. Robidoux, Antoine Hamilton, J. N. Bienville, L. S. Olivier, D. Z. Bessette, Achille Dorion, J. B. A. Beique, G. A. Morrison, N. S. St Jean, Amédée Lamarche, A. Racine, L. H. Sénécal, Arthur Roy.

Les dépêches ajoutent qu'il sera tenu ces jours-ci une grande assemblée pour réélire le chef de l'opposition et ses principes.

Demandez à votre épicier la Poudre à Pâte Princesse, en vente en gros et en détail dans toutes les bonnes maisons de commerce.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. District de Richelieu. COUR SUPÉRIEURE.

Le vingtième jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. (Durant la Vacances) No. 2656.

GEORGE RONDEAU, cultivateur, de la Paroisse de St. Gabriel de Brandon, dans le District de Richelieu. Demandeur.

Désiré CORNELIER dit GRAND-CHAMP, cultivateur, du même lieu et maintenant absent de cette Province. Défendeur.

Il est ordonné sur motion de MM. Leblanc & Boivin avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Qu. Perrault Huissier de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, exerçant dans le District de Richelieu, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé le Sorelois, et deux fois en langue française dans le papier nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé le Sorelois, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, sur défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Certifié) A. N. GOUIN, P. S. C. Sorel, 28 Dec. 1882.—bi.

À LOUER.

Très important pour les Marchands, Hoteliers, etc. Possession immédiate.

Le tout ou partie de la magnifique bâtisse maintenant occupée par M. J. Doherty dans le bloc si bien connu sous le nom de "Bloc Dupré". Rue Augusta, Sorel.

La bâtisse se trouve dans les meilleures conditions possibles, le magasin se trouvant être un des plus beaux de Sorel. Chaque étage est fourni de tuyaux à eau et à gaz. Cour spacieuse et bien éclairée. Caves sèches et chaudes. Tuyaux de renvoi jusqu'au fluide.

Conditions faciles, pour quiconque donnera de bonnes garanties. Pour autres détails, s'adresser à M. J. DOHERTY, Rue Augusta, Sorel. Sorel, 26 Janvier 1883.—jan.

PROMAGERIE DE ST-BARTHELEMY.

Je suis heureux d'informer le public, que, parmi la grande quantité de Fromage que j'ai acheté, le printemps et l'automne dernier, celui qui, après le plus d'éloge et de recommandation est le Fromage fabriqué par M. JOSEPH CHÉNEVERT de St-Barthélemy.

M. Chénevert possède certainement le secret de fabriquer la meilleure qualité de fromage que l'on puisse trouver et, j'ai bien aimé aussi d'habiller de lui en faire mes compliments et mes félicitations. J. E. VAILLANCOURT, commerçant de Fromage. St. Barthélemy, Le 25. 1883.—jan.

OH, QUELLE TOUX.—Voulez vous acquiescer notre avis? C'est peut-être le signal de l'approche de cette terrible maladie, la Consumption. Demandez-vous si pour 50c, vous pouvez écourter le risque et ne rien faire pour l'empêcher. Nous savons par expérience que le "Shilo's Cure" guérira votre toux. Il ne manque jamais; ceci est prouvé pour plus d'un million de bontés ont été vendues l'an passé. Soulagez-vous et évitez l'immédiat danger;—Mettez-nous en confiance. En vente chez Brunca & Sylvestre, pharmaciens, Sorel (4)

Raisins Almeria, (vert) Oranges, Citrons, à vendre à bon marché chez Lunan & Hla, Sorel.

Rebous de la Ville et du District

Le froid continue à sévir rigoureusement et février semble bien disposé à ne pas en céder à son aîné pour le froid.

La fête des Cendres a été célébrée à Sorel comme à l'ordinaire.

La foule qui encombra l'église prouve combien est vif le sentiment religieux chez nous. Le peuple va se recueillir, oubliant dans le jeûne et la pénitence les fêtes du carnaval.

La gâté générale que l'on remarquait dans nos Jours Gras a disparu.

On nous informe qu'un conseiller doit demander un subsidé à la corporation dans le but d'acheter du bois pour les pauvres de la ville qui en ont grandement besoin. Nous croyons savoir que la Cie du chemin de fer du Sud-Est transporterait ce bois gratuitement.

Depuis quelques temps nous avons envoyé les comptes à tous ceux qui nous devaient pour abonnements, imprimés ou annonces.

Nous prions les personnes qui ont reçu ces comptes d'avoir à payer d'ici au 1er Mars ou nous ferons faire ces collections par un avocat, sans autre avis.

À l'assemblée du Conseil de la ville de St-Curs, tenue ces jours derniers, M. Pierre Combar a été élu Maire et remplacé de M. Th. Marchessault.

M. Frs. Lefebvre qui a été admis à la pratique d'avocat il y a quelques jours vient d'ouvrir un bureau à Sorel dans l'ancienne étude de l'Hon. Juge Mathieu.

L'assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, aura lieu au bureau de la compagnie, Mardi, le 20 du courant, à deux heures de l'après-midi à Montréal.

Le Dr. Cometa a été réélu unanimement Maire de la paroisse de St-David à une assemblée des membres du Conseil Municipal, tenue le 5 du courant. C'est la sixième fois que cet honneur lui est conféré. A la même séance M. J. D. Pepin, N. P., a été réélu secrétaire-trésorier, charge qu'il occupe depuis 18 ans à la satisfaction de tous les intéressés.

Les MM. Lunan et fils, de cette ville, ont obtenu de M. Ouderdonk, l'entrepreneur de la section-ouest du chemin de fer du Pacifique Canadien, un contrat pour fournir la célèbre "Poudre à Pâte Princesse" à leurs employés dont le nombre est de sept mille et qui sera toujours le même, en moyenne, pendant trois ou quatre ans, au moins, c'est-à-dire jusqu'au parachèvement des travaux. Avant de donner ce contrat aux MM. Lunan, M. Ouderdonk s'est pleinement convaincu que la Poudre à Pâte "Princesse" était supérieure, en qualité et en valeur, à aucune autre actuellement sur le marché.

NOUVELLES GENERALES.

La diphtérie sévit à Montréal. Elles a déjà décimé certaines familles.

Albani refuse \$2,500 pour aller chanter à Montréal dans un concert.

Une assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de la Rive Nord, doit avoir lieu, à Montréal, prochainement, pour ratifier les arrangements conclus avec le Grand Tronc et pour l'émission de débentures.

La loi du Massachusetts exige qu'il y ait, sur chaque train, un officier de police. Lui seul est autorisé à faire descendre du train les passagers turbulents ou dépourvus de billets ou autrement sans droit de voyager. Les expulsions par le garde-frein ou le conducteur sont illégales. Il est probable que la même loi s'appliquera bientôt aux autres états.

Le coroner Jones a ouvert lundi matin, à la morgue, une enquête sur le cadavre de Jean Baptiste Turcotte, laitier, âgé de 30 ans, qui a été tué dimanche matin sur la voie du Pacifique, entre la gare du Mile-end et la gare d'Hochelaga. D'après les témoignages qui ont

été entendus pendant l'enquête, le défunt traversait la voie ferrée au chemin Papineau pendant une violente tempête de neige, qui sévissait vers huit heures et demie du matin.

Sa voiture fut frappée par la locomotive du train qui arrivait d'Otawa. Le malheureux fut lancé à côté de la voie et tué instantanément ainsi que son cheval. Son cadavre horriblement mutilé, fut trouvé quelques minutes après par l'aiguilleur Luby.

M. Joseph Sicard de Carufel et son épouse Dame Agapite Dufour, de Maskinongé, se rendaient jeudi de la semaine dernière aux pieds des autels, renouveler les serments d'amour et de fidélité qu'ils prononcèrent il y a cinquante ans.

Une grand-messe fut chantée par le Révérend M. O. Carufel, curé de Ste Anne de la Pêrle. Après la messe les époux se rendaient à leur résidence où un délicieux goûter attendait les convives.

Le reste de la journée s'est passé dans la joie et la gâté la plus vive. Cette fête restera longtemps gravée dans le souvenir de ceux qui en furent les témoins.

Par l'acte de vente du terrain adjoint à la terrasse Dufferin, on doit être érigé l'hôtel projeté, il est stipulé que les plans et les matériaux employés dans la construction devront être soumis au lieutenant-gouverneur. L'édifice devra porter le nom de Château Saint-Louis; les travaux devront commencer avant le 1er juillet 1883, et être complétés avant le 1er juillet 1885. La pierre portant le No. 1647 et les armoiries du chevalier de Malte, de M. de Montagny, qui se trouve dans un mur du vieux château, devra être remise au département des travaux publics, de même que toute autre relique de ce genre, médaille, monnaie, inscription, qu'on pourrait trouver dans les démolitions ou excavation à faire.

Mercredi matin a eu lieu, dans les bureaux du chemin de fer du Pacifique, l'assemblée générale de la compagnie du chemin de fer "Atlantic and North Western Co."

M. Duncan McIntyre présidait l'assemblée; étaient présents, l'hon. Peter Mitchell, l'hon. J. R. Thibaudan, et M. A. B. Chaffee de la Cie du South Eastern.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le président a aussi donné son rapport sur les affaires financières de la Cie, dévoilant que les fonds nécessaires pour la construction du pont en question sont assurés. Il a été résolu que les travaux du pont seront commencés sans délai, aussitôt que les bills concernant la compagnie auront été sanctionnés.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le président a aussi donné son rapport sur les affaires financières de la Cie, dévoilant que les fonds nécessaires pour la construction du pont en question sont assurés. Il a été résolu que les travaux du pont seront commencés sans délai, aussitôt que les bills concernant la compagnie auront été sanctionnés.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Le rapport de M. Shale Smith ingénieur des ponts et chaussées des Etats-Unis, sur le pont projeté entre Lachine et Caughnawaga, ainsi que le rapport de M. P. A. Peterson, ingénieur en chef de la Compagnie, ont été lus et adoptés par l'assemblée.

Jusqu'à aujourd'hui nous connaissons peu de détails sur les derniers moments de feu Sir Hug Allan, les parents du défunt parlent avec beaucoup de réticences sur ce sujet. Quelques amis intimes de la famille, ont reçu des informations d'Écosse sur la mort subite du regrettable baron de Ravenscrag. Pendant la matinée du 11 décembre Sir Hugh et son fils, M. Byles Allan, étaient ensemble dans la chambre qu'ils occupaient dans leur hôtel à Edimbourg. Sir Hugh demanda à son fils de sortir pour lui acheter une paire de chaques en caoutchouc pendant qu'il écrivait une lettre à M. W. Rea, son beau-frère.

M. Allan sortit de l'hôtel et revint après une courte absence. Il trouva son père assis près d'une table. Il avait les deux joues sur la table et sa tête reposait sur ses deux mains. Ne voyant pas le dérangé, il quitta la pièce pendant une couple de minutes, mais, inquiété par le mutisme prolongé de son père, il adressa la parole et ne reçut aucune réponse. Il s'approcha de lui et constata avec une émotion douloureuse qu'il avait rendu le dernier soupir. Sur la table il vit la lettre ou le défunt n'avait tracé que les mots: "My dear William."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

Avant de quitter le Canada, Sir Hugh avait dit à un ami qu'il ne s'était jamais senti mieux portant. Quelques jours avant la mort de Lady Allan il avait déclaré à des intimes: "Il n'y a pas à Montréal, je crois, une personne jouissant d'une meilleure santé que moi, à l'exception peut-être de ma femme."

AVIS.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la compagnie de chemin de fer du Lac Champlain et du St-Laurent, sera tenue au bureau principal de la compagnie, au numéro 202 rue St-Jacques, Montréal, LUNDI, le CINQ (5) de MARS prochain à MIDI, pour l'élection des directeurs et pour autres affaires soumises à l'Assemblée.

Par ordre du comité, R. A. CAMPBELL, Sec.-Trés. Montréal, 27 Janvier, 1883. - 8rs.

NOTICE.

The Annual General meeting of the Share holders of the Lake Champlain and St-Laurent Junction Railway Company, will be held at the principal office of the said company, No. 202 St-James St., Montréal, on MONDAY, the FIFTH day of MARCH next at TWELVE o'clock noon for the Election of Directors and such other business as may come before the meeting.

By order of the board, R. A. CAMPBELL, Sec.-Treas. Montréal, Jan. 27th 1883. - 8c.

A VENDRE OU A LOUER.

Le sousigné offre en vente la magnifique propriété qu'il occupe aujourd'hui, située en face du Quai Royal, coin des rues George et du Roi.

Cette maison, qui est dans un des plus beaux endroits de la ville offre tous les avantages pour une maison privée ou de commerce, puisqu'elle n'est qu'à quelques pas des magasins et entre les deux banques Moisson et des Marchands. Ceux qui veulent acheter ne peuvent trouver une plus belle pièce qui ne peut faire qu'un seul et unique usage. La maison est neuve, bien faite et très bien finie.

Pour toutes informations et conditions, s'adresser à WM LUNAN, Sorel, 19 Janv. 1883. - juo.



COOPER FAIRMAN & CO.

Montreal, Fabricants de

Liens en Fil d'acier Brevetés pour le Foin

Nous fabriquons maintenant des liens munis de l'agrafe brevetée ci-dessus, ils sont fabriqués avec le meilleur fil d'acier, importé spécialement à cet effet.

DEMANDES DES CIRCULAIRES.

6 Octobre 1882. - a.

Aux Selliers.

MM. VALENTINE & FILS ont le plaisir d'annoncer aux selliers qu'ils viennent de recevoir leur cargaison de HARNAIS directement des manufacturiers des Etats-Unis et d'Angleterre, ce qui les met en état de vendre à des conditions plus avantageuses qu'à Montréal ou à Québec, vu que leurs dépenses sont moins fortes que dans les grandes villes.

Le moyen de vous en convaincre, c'est de leur adresser une petite commande, afin de juger des prix.

Essayez et vous serez satisfaits.

VALENTINE & FILS.

Marchands de Selleries et de Cuirs, TROIS-RIVIERES.

5 Janvier 1883. - um.

CHANCE MARE.

Le sousigné, ayant décidé d'abandonner les affaires pour retourner à Montréal, vendra son stock de chaussures à bon marché et à des conditions faciles, avec le bail d'un magasin (l'un des plus beaux de Sorel) et d'une résidence privée. Pour informations plus amples, s'adresser au sousigné, "Blue Dupré", rue Augusta, Sorel.

M. J. DOHERTY Sorel, 26 Janvier 1883. - juo

AVIS.

C. A. Chénovet, Requier, fils de feu Théophile Chénovet, ancien marchand de St. Catharès, a le plaisir d'annoncer à ses concitoyens et au public en général, qu'il vient d'être reçu Avocat, et qu'il ouvrira un bureau à Berthier, en société avec l'Hon. M. Morcier et M. B. Anselmi. M. Chénovet invite tous ses amis à lui faire une petite visite à Berthier. Il suivra les cours de Berthier, Sorel, Joliette, et l'Assomption et sera continuellement en rapport avec ses associés de Montréal, pour toutes les affaires importantes qu'on voudra bien lui confier.

Le Magasin

DE J. A. GERMAIN,

N'est pas battu cette année dans aucune ligne de

Marchandises Seches Surtout dans les Tweeds, les Draps, Tricotés, les Noirs, Crepes.

Ainsi qu'un lot d'Etoffes à Robes, de la valeur de 25 cts., réduit à 15 cts. et toutes les marchandises nécessaires pour Habilllements d'automne et d'hiver.

Couvertures de laine. Un lot spécial de Flanelles à chemises, de toutes couleurs, de la valeur de 50 cts., à vendre pour 30 cts.

Corps Caleçons, etc. Les Indiennes sont Magnifiques

Les Messieurs trouveront aussi à ce magasin un bel assortiment de chapeaux d'automne.

Un tailleur et une modiste sont attachés à cet établissement et les ordres sont promptement remplis. Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de

J. A. GERMAIN, Voisin de l'HOTEL PICHÉ, SOREL, Sorel, 22 Sept 1882. - a

SIROP

DE Gomme d'Épinette Rouge

EXTRAIT DE LA Gomme d'Épinette Rouge DU CANADA

Pour la toue, le rhume, l'extinction de voix, les bronchites et toutes les affections de la gorge et des poitrines.

Ces propriétés sont universellement connues dans le public pour faire disparaître certains bronchites opiniâtres qui résistent à tous les médicaments, et surtout comme remède infallible pour la constipation.

Ce sirop qu'il est soigneusement préparé à basse température, contient une grande quantité de santonine expectorant, et les sels balsamiques et anti-spasmodiques de la gomme d'épinette rouge, sont conservés avec soin.

A vendre par tous les pharmaciens. KERRY, WATSON & CIE. Seuls propriétaires, Montréal. 12 Janvier 1883. - a.

Nouvelle Récolte

Le sousigné vient justement de recevoir un grand assortiment de

THÉ de la dernière récolte comprenant les thés JAPON, GUNPOWDER, HYSO, PONG-SWEY, SOUCHONG, CONGOU, PEROU.

N'achetez pas vos Thés avant de venir voir les miens et vous verrez que vous ne le regretterez pas.

Il y a trois qualités dans mes thés! LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ, ET LE BON MARCHÉ.

L'assortiment général de mon Stock n'est pas surpassé à Sorel et bien peu de maisons à Montréal peuvent rivaliser avec moi.

DEMANDEZ LE Vin de Port "Osborne" en consignation adopté spécialement pour les malades et ne contenant presque pas d'alcool.

CHEZ E. W. Whittington, 31 Rue du Roi SOREL, 28 Nov 1882.

Le moyen de faire de l'Argent.

Ouverture du commerce d'automne par une grande vente à BON MARCHÉ.

CHEZ C. O. PARADIS,

Un lot de FLANELLE sera sacrifié.

85 pièces de WINCEY à prix réduits.

On vient de recevoir 42 pièces de CACHEMIRE NOIR, celui de 49 et 50 cents est splendide. Il faut le voir pour le croire.

Que dire de nos TWEEDS écossais d'automne? Eh bien! nous avons ce qu'il y a de mieux et à bas prix.

Nous avons un bon TAILLEUR pour nos pratiques. Nous venons de recevoir 250 CASQUES EN MOUTON DE PERSE, première qualité, c'est le bon temps pour le premier choix.

Nos DRAPS de piquet ne sont pas surpassés. Venez voir nos BEAVERS fins pour pardessus et nos Serges pour habillements.

Vous savez que nous tenons les Serges pour Robes et les Tweeds pour Manteaux de Dames.

Venez acheter les Lainages, les Couvertures blanches et grises, Soies et Satins, Enfin tout.

EN FACE DU MARCHÉ A l'enseigne des GROS CISEAUX.

M. Arsenault, C. O. Paradis, GÉRANT. PROPRIÉTAIRE.

Septembre 1882.



Nous recommandons d'acquiescer à l'attention du public la maison ALLARD qui a toujours à la disposition des familles des cercueils de toutes qualités et de tous prix. Ce service est offert par M. Noyer noir Bois de Pesse, Ferme, cercueils en Drap et communs, cercueils en bois de chêne, etc. etc. et de sa boutique. Les prix varient de \$1.00 en avant et

En un mot, M. ALLARD possède tout ce qu'il faut pour les Pompes Funèbres, depuis les Cercueils, Chaises de balais, Crèpes, Écharpes, jusqu'aux Monuments Funéraires, soit de bois, soit de marbre. Les prix sont modérés, mais qui ne coûtent que \$5.00 et plus, suivant le goût d'un chacun. L'éloge est garanti.

De plus M. ALLARD fait de magnifiques balais et tout en haute estime sur le marché. Nos conditions à tous les marchands et hommes d'affaires, qui en auraient besoin, de s'adresser à lui. Elles sont de première qualité et garanties. Il en a toujours en stock de différents modèles, tels que les Plateaux à brasseaux, combinés, Union à bras inégaux, etc. etc. Il a aussi les Poids à vendre. M. ALLARD se charge, en outre, de toutes les réparations qu'il fera à bon prix.

COUCHETTES

Enfin M. ALLARD possède un magnifique assortiment de Couchettes en Fer. Comme tout ce qui sort de cette maison, elles sont de qualité supérieure et à meilleur marché que celles qu'on achète à l'étranger. Un échantillon sera adressé aux marchands.

Comme on le voit, le nombre a été limité à s'adresser à M. Allard pour ces différents articles.

FRS. ALLARD, No 52 RUE AUGUSTA, Sorel, 1er Août 1882.

Librairie Catholique DE G. HARDY

26 RUE AUGUSTA 26

A L'OCASION DES FÊTES DE NOËL

ET DU Jour de l'An.

M. Hardy a le plaisir d'annoncer qu'il possède le plus bel assortiment d'objets pour les Fêtes, et que les parents qui aiment à faire des cadeaux à leurs enfants, trouveront à son magasin tous les articles de Fantaisie, qu'aime le bas âge et l'adolescence.

GRANDE NOUVEAUTE M. Hardy vient de recevoir un magnifique assortiment d'articles de PARIS, et un beau choix de

CHROMOS ITALIENS. Outre ces nouvelles marchandises, M. Hardy possède une riche collection de LIVRES de PRIÈRES, et D'HISTOIRES, magnifiquement reliés ALBUMS D'IMAGES, LIVRES ILLUSTRÉS pour enfants etc.

LE TOUT A PRIX REDUITS. G. HARDY, 26 Rue Augusta 26 EN FACE DU MARCHÉ SOREL.

L'HUILE ST-JACOB

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Goussier, Entorses et foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St-Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendues Par Tous Les Droguistes Et Commerçants de Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

20 Janvier 1881 - 2a.

AU PUBLIC.

Le sousigné annonce au public qu'il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra lui adresser en fait de peintures extérieures de maisons et tous ouvrages de ce genre. Une charnière de peinture les jaloux de l'hiver pour qu'elles soient prêtes le printemps et le coût de ce peignage sera moindre que s'il était fait dans le temps de l'ouvrage le printemps. Adressez vous à

JOS PAGE 75 Rue Ramsay, Sorel. 22 Déc 1882. - um.

AUX GENS D'AFFAIRES.

Pour des raisons de santé, le sousigné est décidé à vendre ses moulins de St. Norbert d'Arthabaska.

Ce superbe établissement, situé sur le chemin provincial à trois milles du Village d'Arthabaska, chef-lieu du District, consiste en un

Moulin à farine Consistant en TROIS PAIRES DE MOULANGES, DEUX BLUTEAUX, SMUTT (Eureka); le tout neuf, en ordre parfait et

Mu par Eau et par Vapeur. Une SCIERIE Y attendant et contenant une scie ronde, DEUX MOULINS À BARBEAU, UN MOULIN À LETTE, UNE BUTTING SAW.

Engin de 45 forces. ET SA BOUILLOIRE.

Le tout neuf aussi et en ordre parfait. Le pouvoir d'eau est bon et donne seize pieds de décharge, le poste est avantageux pour le commerce et pour la pratique.

Conditions: un tiers comptant et la balance par installations ou à consentir.

EUGENE CRÉPEAU, Arthabaskaville, 24 Oct 1882. - juo.

